



# L'OIT ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POST 2015



## Où en sommes-nous?

Les négociations concernant le programme de développement post 2015 sont maintenant entrées dans la phase délicate des discussions intergouvernementales. Les thématiques de l'OIT sont bien couvertes par les propositions actuelles mais les prochains mois seront cruciaux pour préserver l'existence d'un objectif consacré au plein emploi et au travail décent.

En juillet 2014, le Groupe de travail ouvert (GTO) sur les Objectifs de développement durable (ODD) a approuvé la proposition d'une série de 17 objectifs de développement durable pour le programme de développement pour l'après-2015. L'objectif 8 vise à «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous».

Plusieurs priorités de l'agenda pour le travail décent sont intégrées comme cibles au titre de l'objectif 8, tandis que d'autres sont citées dans le cadre d'autres objectifs proposés. Par exemple, une cible concernant «la mise en place de systèmes et de mesures nationales de protection sociale pour tous, y compris des socles de protection sociale» est proposée au titre de l'objectif 1 qui consiste à «Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde».

## Prochaines étapes pour la finalisation d'un programme de développement pour l'après-2015

**Décembre 2014:** Publication du rapport de synthèse du Secrétaire général de l'ONU sur le sujet.

**Janvier 2015:** Début des négociations intergouvernementales.

**Septembre 2015:** L'Assemblée générale des Nations Unies doit adopter la série définitive des Objectifs de développement durable pour l'après-2015.

## Le rôle de l'OIT

L'OIT a apporté une contribution marquante, conformément à la [stratégie en six points](#) adoptée lors de la 319e session du Conseil d'administration (octobre 2013).

Du fait de sa participation à l'Equipe d'appui technique de l'ONU, le Bureau a apporté aux coprésidents du GTO des renseignements techniques sur le plein emploi, le travail des enfants, l'emploi des jeunes, la protection sociale et autres sujets relevant du domaine de compétence de l'OIT.

Les conclusions du *Rapport sur le travail dans le monde 2014* ont fourni des données utiles pour sensibiliser à l'importance de créer des emplois de qualité pour une croissance inclusive et durable. Des contributions aux débats sur l'après-2015 ont été apportées sur toute une série de thèmes, à savoir les coopératives, le VIH/sida, l'égalité hommes-femmes, l'éducation et la formation, le plein emploi, l'emploi des jeunes, l'économie informelle, le travail des enfants et les indicateurs du marché du travail.

Chargé de coprésider le Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale, le Bureau a fourni des informations précieuses pour la discussion sur les socles de protection sociale. Assurant actuellement la présidence du Groupe mondial sur la migration, le Bureau a exposé au GTO sa position concernant la main-d'œuvre immigrée. Des discussions techniques et des réunions informelles ont été organisées pour la communauté diplomatique à New York et à Genève, parfois en présence du Directeur général.

Les bureaux de terrain de l'OIT ont participé activement à des débats nationaux et régionaux sur le futur programme de développement.

## Défendre le plein emploi et le travail décent

L'inclusion de l'objectif 8 dans la liste finale des objectifs proposés et adoptés par le GTO est un excellent résultat mais c'est le stade des négociations intergouvernementales qui va déterminer le succès de nos efforts collectifs.

L'action de sensibilisation menée par les mandants et le Bureau sur l'importance du plein emploi et du travail décent, y compris la protection sociale, parallèlement à d'autres cibles liées au domaine de compétences de l'OIT, reste un outil indispensable pour peser sur les négociations finales. Cela passera par une action tripartite au niveau national afin d'infléchir la position officielle des pays, ainsi que par une interaction avec les délégations auprès de l'ONU à New York.

Le Groupe des amis du travail décent pour un développement durable, établi à New York en octobre et présidé par les délégations de l'Angola et de la Belgique, offrira une tribune utile pour des discussions et des échanges informels, ainsi que pour défendre l'inclusion de l'objectif 8.

Pour en savoir plus, veuillez consulter [www.ilo.org/post2015](http://www.ilo.org/post2015)